

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Liste des délibérations examinées au cours de la séance du
Jeudi 9 Février 2023



Numéro de la délibération	Titre de la délibération		Résultat du vote
D2023-1-1-1	Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2023	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires, sur la base du document de synthèse présenté - se prononcer par un vote sur les orientations budgétaires présentées pour l'exercice 2023. 	<p>Le Conseil Communautaire prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
D2023-1-1-2	Ouverture des crédits d'investissement 2023	<p>Le Conseil communautaire a été invité à autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022 (hors remboursement de la dette)</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
D2023-1-1-3	Assurance dommages aux biens et risques annexes – Autorisation de signature du marché	<p>Le Conseil communautaire a été invité à délibérer afin d'approuver la signature du marché d'assurance dommage aux biens par le Président, à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour la durée énoncée aux pièces contractuelles, ainsi que tous documents y afférents.</p> <p>Etant précisé que cette délibération remplace la décision du Président n°DP-2022-33 du 28 décembre 2022 qui sera abrogée par une décision du Président.</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>

D2023-1-1-4	Lancement d'un accord-cadre de service d'acquisition et de gestion de titres restaurant pour les agents de l'Intercom de la Vire au Noireau	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ approuver les conditions de la consultation de service d'acquisition et de gestion de titres restaurant pour les agents de l'Intercom de la Vire au Noireau, ➤ autoriser le lancement de la consultation, ➤ autoriser M. le Président ou son représentant à signer les pièces de l'accord-cadre et tout document afférent. 	Adopté à l'unanimité
D2023-1-1-5	Adhésions aux organismes partenaires de l'Intercom de la Vire au Noireau – Année 2023	<p>Le Conseil communautaire a été invité à autoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les reconductions récurrentes des adhésions aux organismes partenaires de l'Intercom de la Vire au Noireau pour l'année 2023 présentées ; - les inscriptions budgétaires et les paiements des montants des cotisations 2023 y afférent ; - Monsieur le président, ou son représentant, à signer tout document y afférent. 	<p style="text-align: center;">Adopté à l'unanimité</p> <p><i>Dans le cadre de la notion de « conflit d'intérêts », Mme Valérie DESQUESNE Présidente d'INGÉEAU, et M. Georges RAVENEL Président du CREAN, indiquent ne pas prendre part au vote ni directement ni par l'intermédiaire d'un pouvoir.</i></p>
D2023-1-1-6	Régime indemnitaire – Modification liée au versement de la prime de fin d'année	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adopter le principe du versement des différentes primes et indemnités dans les conditions exposées, étant précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, chapitre 012. - décider que les primes et indemnités calculées par référence à des taux forfaitaires dont le montant n'est pas indexé sur la valeur du point d'indice de la fonction publique seront revalorisées automatiquement en cas de modifications réglementaires de ces taux. - charger le Président de l'Intercom de la Vire au Noireau de l'application des différentes décisions de cette délibération. 	Adopté à l'unanimité

D2023-1-1-7	Pôle Métropolitain Réseau Ouest Normand – Désignation de représentants au Comité Syndical	Le Conseil communautaire a été invité à procéder à la désignation des conseillers appelés à siéger au sein du comité syndical du Pôle Métropolitain Réseau Ouest Normand.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Titulaires</th> <th>Suppléants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M. Marc ANDREU SABATER</td> <td>M. Gilles MALOISEL</td> </tr> <tr> <td>M. Georges RAVENEL</td> <td>Mme Nicole DESMOTTES</td> </tr> </tbody> </table>		Titulaires	Suppléants	M. Marc ANDREU SABATER	M. Gilles MALOISEL	M. Georges RAVENEL	Mme Nicole DESMOTTES
			Titulaires	Suppléants						
M. Marc ANDREU SABATER	M. Gilles MALOISEL									
M. Georges RAVENEL	Mme Nicole DESMOTTES									
			ont été désignés, à l'unanimité des suffrages exprimés.							
D2023-1-1-8	Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire vers le Président de la Communauté de Communes – Complément à la délibération n°D2020-7-2-3 du 16 juillet 2020	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser l'apport des compléments et modifications présentés ; étant précisé que les autres dispositions de la délibération n°D2020-7-2-3 du 16 juillet 2020 restent inchangées.	Adopté à l'unanimité							
D2023-1-1-9	Délégation du Conseil Communautaire autorisant le Président de la Communauté de Communes à ester en justice – Complément à la délibération n°D2020-7-2-4 du 16 juillet 2020	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser l'apport du complément présenté ; étant précisé que les autres dispositions de la délibération n°D2020-7-2-4 du 16 juillet 2020 restent inchangées.	Adopté à l'unanimité							
D2023-1-1-10	Location longue durée de deux camions grue	Le Conseil communautaire a été invité à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ autoriser le Président, ou son représentant, à lancer la consultation ➤ approuver les modalités de passation des marchés de Location longue durée pour deux camions grue de 32 tonnes avec benne compactrice à déchets ➤ autoriser le Président, ou son représentant, à signer les pièces des marchés de location longue durée de deux camions grue de 32 tonnes avec benne compactrice à déchets et tout document y afférent 	Adopté à l'unanimité							
D2023-1-1-11	Marché CDC21007 – Fourniture de sacs à déchets : Exonération totale des pénalités de retards	Compte tenu des difficultés d'approvisionnement en matières premières, le Conseil communautaire a été invité à approuver une exonération totale des pénalités de retard qui devraient être appliquées à la société PTL et cela pour toute la durée du marché en cours.	Adopté à l'unanimité							

D2023-1-1-12	Partenariat avec le SDEC Energie pour la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la décarbonation des déplacements des collectivités	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autoriser l'Intercom de la Vire au Noireau à participer au dispositif d'accompagnement du SDEC Energie à la décarbonation des déplacements des collectivités ; - s'engager à communiquer auprès des communes du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau sur le dispositif ; - s'engager à voter les crédits nécessaires et à verser une contribution de 1 250 € maximum au SDEC ENERGIE après l'envoi du titre de recette par le SDEC ENERGIE ; - autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec le SDEC Energie, ainsi que tout document y afférent. 	Adopté à l'unanimité
D2023-1-1-13	Acquisition, à titre gratuit, auprès de la commune de Vire Normandie, d'une ancienne flotte de Vélos à Assistance Electrique (VAE) hors service, dans le cadre de la démarche Mobi Pro	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accepter l'acquisition à titre gracieux auprès de la commune de Vire Normandie de l'ancienne flotte hors service des vélos à assistance électrique de la Ville de Vire et leurs équipements, dans le cadre de la démarche intercommunale Mobi Pro, moyennant l'usage ponctuel par le Centre socio-culturel Charles Lemaître, de la flotte de VAE dédiée aux ateliers de sensibilisation. - Habilitier Monsieur le Président, ou son représentant, à signer avec la commune de Vire Normandie, tout document relatif à ce transfert de patrimoine. 	Adopté à l'unanimité
D2023-1-1-14	Immobilier d'entreprise – Signature avec le Département du Calvados du renouvellement de la convention de délégation d'octroi d'aides en matière d'investissement immobilier des entreprises	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approuver la signature, avec le Département du Calvados, de la nouvelle convention de délégation d'octroi d'aides en matière d'investissement immobilier des entreprises pour la période 2023 au 31/12/2025). - autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention ainsi que tout document relatif à sa mise en œuvre. 	Adopté à l'unanimité

D2023-1-1-15	Structuration de l'activité économique intercommunale : Approbation d'une charte du commerce	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valider la mise en œuvre opérationnelle de la charte intercommunale du commerce, avec des actions permettant à toutes les communes de l'Intercom de bénéficier de moyens et outils liés à la compétence commerce - habiliter Monsieur le Président ou son représentant, à signer la charte présentée et, le cas échéant, à signer tout document se rapportant à sa mise en œuvre. 	Adopté à l'unanimité
D2023-1-1-16	Engagement de la procédure de modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vire Normandie et prescription des modalités de consultation – Délibération complémentaire	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autoriser l'intégration des nouveaux points de modification présentés à la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vire Normandie ; - d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout avenant nécessaire à la conduite de ces nouveaux points de modification. 	Adopté à l'unanimité

Vire Normandie
Le 13 février 2023

Signature du Président de l'Intercom de la Vire au Noireau
M. Marc ANDREU SABATER



Signature du Secrétaire de Séance
M. Corentin GOETHALS

Mise en ligne sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau, rubrique « actes administratifs », le : **15 FEV. 2023**